

La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – décembre 2022 – Edition n°25

A lors que nous avons profité d'un mois d'octobre plutôt clément, novembre, et encore plus décembre, nous fait basculer doucement dans la saison froide, et avec elle le besoin d'utiliser davantage d'énergie pour se chauffer, cuisiner et s'éclairer.

Nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Chaumes. Les coûts explosent dans de nombreux domaines (énergie, eau, alimentation, matières premières...)

Les recettes restent les recettes, emprunter n'est pas la solution, pas plus qu'augmenter les impôts. En conséquence, vous devez être conscients que le budget de l'exercice 2023 sera certainement contraint.

C'est pour cela que les illuminations de Noël ont été limitées cette année. Les maintenir était important au regard du besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes, d'autant plus après les deux années compliquées que nous venons de traverser.

La transition écologique n'est plus une option mais bien une obligation reconnue même par les plus sceptiques d'entre nous. Depuis plusieurs années, nous avons anticipé ces changements nécessaires notamment en remplaçant notre éclairage public par des éclairages LED moins consommateurs d'électricité ou encore en réalisant des travaux d'isolation de la Mairie.

Dans un tout autre registre, dernièrement Chaumes a connu des violences de rue. Il n'y a heureusement pas eu de blessé, mais les dégradations sont

significatives. Je les déplore et les condamne fermement, rien ne peut justifier que l'on se comporte de la sorte.

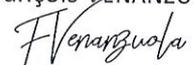
Parallèlement, nous sommes tous frappés par le nombre grandissant des incivilités auxquelles nous devons quotidiennement faire face, notamment les déjections canines qui ne sont pas ramassées, les mégots jetés dans l'espace public, les dépôts sauvages de déchets à proximité des containers, les débris de verre sur l'espace de jeux des enfants, la vitesse excessive de circulation, le stationnement anarchique ou le non-respect du sens interdit sur la place de la mairie, au risque de mettre en danger nos enfants... Toutes ces incivilités qui gâchent notre quotidien, que ce soit en matière d'atteinte à l'environnement ou de bien-vivre ensemble, et qui coûtent beaucoup de temps et d'argent à la collectivité, sont insupportables et c'est l'affaire de tous de lutter contre ce manquement aux règles de vie en collectivité.

Malgré ces constatations, il fait bon vivre à Chaumes et à l'approche de cette fin décembre, je vous souhaite, à toutes et tous, en mon nom et celui du conseil municipal, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de convivialité et de joie pour chacun.

Je vous laisse découvrir cette lettre du maire et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.

Avec tout mon dévouement,

Votre maire
François VENANZUOLA



Dans ce numéro



- ▶ Les travaux menés sur la commune (mairie, voirie, ...)
- ▶ En bref : quelques informations pratiques
- ▶ Chaumes prépare Noël
- ▶ « Ras le bol » des incivilités
- ▶ Les manifestations à venir
- ▶ La voix de l'opposition

PUBLICATION DE LA MAIRIE
DE CHAUMES-EN-BRIE
PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE
www.chaumesenbrie.fr



Mairie de Chaumes en Brie

Principaux travaux menés sur la commune : les bâtiments mairie

Depuis plusieurs mois les travaux se poursuivent pour améliorer l'isolation, l'accessibilité et la fonctionnalité des bâtiments communaux. Sont concernés, le bâtiment principal de la mairie avec ses salles attenantes et la grange/préau située à l'arrière de la mairie. Ces chantiers devraient prendre fin courant 2023.

► Rénovation thermique

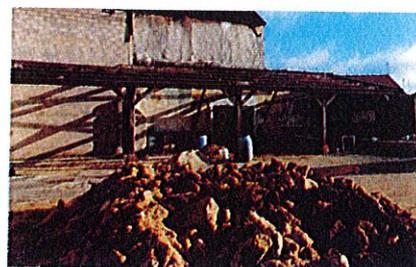
Le changement des huisseries (48 portes et fenêtres) et isolation des greniers constituent les postes principaux. Hormis la porte d'entrée principale et les vitraux classés comme éléments remarquables de la commune. L'installation d'une climatisation réversible permettra d'économiser quatre mois de chauffage pendant les périodes transitoires du printemps et de l'automne.

La mairie a obtenu une subvention de l'État, via le dispositif « France relance », de 80 % du montant total hors taxe des travaux, soit 280 970 € sur 351 213 €.



► La salle du Conseil municipal et salle des mariages.

Création d'une nouvelle salle derrière le bâtiment principal, dans les deux salles attenantes, réunies en une. La nouvelle salle, plus grande, sera aux normes d'accessibilité. La salle actuelle, non conforme à ces normes, sera conservée en l'état comme salle d'honneur.



► La « grange/préau » derrière la mairie.

Ce bâtiment fait l'objet d'une réhabilitation complète. Il abritera le bureau des services techniques pour un meilleur accès du public et un réfectoire pour le personnel communal. Une salle sera réservée aux archives de la mairie.

Principaux travaux menés sur la commune : la voirie

Contrat triennal 2019-2022

Au vu de l'état déplorable des routes, l'équipe municipale s'était engagée à leur réfection. Sur la base du constat dressé par un cabinet d'audit indépendant, un plan triennal de voirie avait été élaboré.

Les travaux de reprise (enrobé, gravillonnage ou enrobé coulé à froid) ont été confiés à la société COLAS, qui a remporté l'appel d'offre lancé à cette période. Le coût total de l'opération s'élève à 830 000 € TTC.

Prévus sur la période 2019/2022, tous ces travaux ont pu être menés à bien et dans les temps, malgré les difficultés engendrées par la situation sanitaire, notamment en 2020.

- Réfection totale : rue René Michel, chemin du Gué de Thiou, chemin de l'Étang, route d'Argentières, parking angle rue Foix et rue Carnot, chemin du Pignon vert, rue Nicolet, rue Agasse, rue Massuard, rue Taillard, rue Parmentier, avenue du Mal Joffre, rue du Clos fleury, avenue Félix Thomas, rue de la Tourelle, chemin de Bréjon.
- Reprises partielles : avenue Félix Thomas, chemin des Moreaux.
- Reprises ponctuelles : chemin des Cantines et sur l'ensemble de la commune.
- Campagne de rebouchage des nids de poules sur l'ensemble de la commune.

Hors contrat triennal

- Réfection de la couche de surface des routes D402 sur la partie intramuros, D48 sur route d'Ozouer et rue Couperin, travaux initiés par la commune et financés par le département.

Et pour la suite...

La mairie continue l'entretien des routes en fonction des moyens dégagés et ce, pour éviter les grosses dégradations. Une attention particulière est portée au chemin des Cantines. Cette voirie se dégrade particulièrement en raison des activités des entreprises qui y sont installées, impliquant le passage de nombreux poids lourds.

Une estimation réalisée en 2021 pour une réfection pérenne s'élevait déjà à 227 000 € pour cette seule route. La mairie travaille pour trouver une solution, notamment financière, afin de pouvoir effectuer ces travaux.

Zoom rue du chêne

En termes de réfection, la rue du Chêne à Maurevert, quant à elle, présente un existant très complexe. La voirie n'a pas de trottoirs, son relief est inégal et elle ne dispose d'aucun captage d'eau de ruissellement. Par ailleurs, sa structure d'origine n'a pas été conçue pour la circulation importante qu'elle subit actuellement (bus scolaires, augmentation du nombre d'habitations, passage voitures de Verneuil, gare à proximité...). Compte tenu de cette situation, l'entreprise Colas s'y est repris à trois fois pour trouver la solution technique la mieux adaptée qui permettra de maintenir et protéger la structure (fond de forme) de la route

Autres réalisations

► Place de retournement chemin des Plantes à Arcy

Cette place de retournement a été réalisée après concertation avec les riverains. Elle permettra aux camions d'ordures ménagères de desservir individuellement les différentes propriétés et mettra fin au problème d'insalubrité dû au regroupement de toutes les poubelles à l'entrée du chemin des plantes. La fin de chantier est prévue pour la fin du mois.

► Rue Couperin et sa problématique camions, poids lourds



Cette rue étroite subit des désagréments dus au passage de poids lourds qui se trouvent bloqués, au bout de la rue dans le centre de Chaumes, provoquant des dégâts et créant des encombrements de circulation.

Afin de remédier au problème, la commune a mené plusieurs actions en accord avec la DDT (direction départementale des territoires) car c'est une route départementale.

Un panneau « interdit au plus de 3,5t » a été posé à l'entrée de la rue Couperin et les chicanes ont été réaménagées. Ce qui a amélioré la situation mais s'avère insuffisant.

En complément, il est prévu de poser de nouveaux panneaux (interdit au plus de 3,5t sauf la desserte locale) à l'entrée de la commune (D402 et D48) avec contrôles réguliers. Cette action est soumise à l'accord des autres communes concernées Guignes et Verneuil. Une réunion d'information sera programmée avec les habitants et les commerçants riverains de la rue Couperin.

► Aménagements route d'Arcy

Des emplacements de parking ont été créés, suite à la demande des riverains, sur la route d'Arcy à l'entrée du hameau. L'objectif était à la fois, de donner de la visibilité à la sortie du chemin des Plantes et de ralentir la circulation arrivant dans le hameau.

► Aménagement devant l'école primaire

Après la mise en place d'un sens unique rue Carnot, devant l'école primaire, pour éviter une circulation anarchique, la commune a installé une chicane en pavés avec aménagement paysagé afin de mieux protéger la sortie des enfants. Une réalisation effectuée en totalité par l'équipe technique de la mairie.



► Marquage d'emplacements de parking rue Nicolet

Suite à l'implantation de maisons nouvelles le long de la rue Nicolet avec la création de bateaux pour les voitures, un aménagement des places de parking est devenu nécessaire. Après concertation avec les riverains, la mairie a fait une proposition de stationnement alterné. Un marquage provisoire sera mis en place pendant trois mois avant décision finale.

Autres travaux

► Logements en location

Depuis 2020, six logements, dont la commune est propriétaire, ont été refaits entièrement par les services techniques de la commune. Un travail « en régie » possible grâce à l'embauche de personnels qualifiés en bâtiment en remplacement des personnels partis à la retraite ou sur mutation.

Les loyers ont rapporté, en 2021, une recette locative de plus de 210 000 €. Une source de revenus non négligeable pour la commune.

► Éclairage public LED

L'éclairage public est une source de dépenses importante pour une commune.

Chaumes, tout comme 21 autres communes de Seine et Marne, a fait le choix d'utiliser les compétences du SDESM (Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne) pour gérer et entretenir son éclairage public. Ce qui permet de mutualiser les achats et de bénéficier d'un savoir-faire tant sur la technique que sur la gestion.

Le changement pour un éclairage LED a démarré en 2018 avec la construction du lotissement du Marderon et l'équipement du chemin des Près Gallier. L'équipe municipale actuelle, soucieuse de limiter les charges communales, continue et accélère la modification de l'éclairage en LED.

Sont équipées aujourd'hui les voiries suivantes : rue René Michel, quartier de l'ancienne gare, Villa Alexandre, avenue du Parc de Meaux, boulevard Paul Doumer.

Et dès janvier 2023 c'est toute la traversée de Chaumes intra-muros (D402) qui sera faite, soit 33 luminaires.

Outre la consommation d'énergie réduite de 80 %, l'autre avantage de ces nouveaux luminaires est l'autonomie de chaque réverbère. Ils permettent également un réglage automatique de l'intensité sur trois tranches horaires : une réduction de 50 % en soirée, 30 % en milieu de nuit, jusqu'à l'extinction au lever du jour.

Les coûts sont financés en partie par les cotisations versées au SDESM et le restant sur les fonds propres de la mairie.

Autres projets à venir ou en réflexion

► Le futur lotissement « rue Gallier »

Un lotissement de 20 lots à bâtir va voir le jour sur un terrain appartenant à la commune. Ces lots seront vendus aux particuliers en libre constructeur. L'aménagement des Voiries, Réseaux et Divers (VRD) vient de commencer. Ce projet a fait l'objet de discussions avec les voisins afin de les informer des changements qui vont être engagés.

► La vidéoprotection

Ce projet est toujours d'actualité. Du retard est pris dans l'exécution car le dispositif est en attente des décisions préfectorales.

► L'église

Un diagnostic de l'église a été établi par un architecte pour un projet de revalorisation du patrimoine et un réaménagement du parvis de l'église.

L'avant projet va être soumis à l'accord de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) d'Île de France) et à l'UDAP (unité départementale de l'architecture et du patrimoine) de Seine-et-Marne, pour permettre l'obtention de subventions.



En bref : quelques informations pratiques

Nouvel atelier prévention retraite Île de France (PRIF)

Le CCAS organise avec le PRIF un nouvel atelier « équilibre en mouvement » suivi d'un atelier « sport santé » à destination des retraités. Les 12 séances commenceront à partir de janvier, les lundis de 9h15 à 10h15.

Si vous êtes intéressés : inscription en mairie : 01 64 25 00 00.

Service unique de la rénovation énergétique

La communauté de communes Brie des rivières et châteaux met à disposition des habitants, un conseiller maîtrise de l'énergie qui délivre des conseils neutres, objectifs et gratuits sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels.



Pour prendre rendez-vous avec le conseiller

01 06 66 67 63

sure@ccbrc.fr

Prêts accession et amélioration de l'habitat

La Caisse départementale d'aide au logement (CADAL 77) octroie des prêts, sous certaines conditions, pour la construction, l'acquisition, l'agrandissement et l'amélioration de l'habitat (avec priorité aux travaux d'isolation et d'économie d'énergie).

Adresse postale : CADAL, Hôtel du département, CS 50377, 77010 MELUN CEDEX

Bureaux : 3 rue Paul Cézanne, La Rochette, 77000 MELUN

Tel : 01 60 65 94 88 – 01 64 87 95 07 , E-mail : contact@cadal77.fr

Site : cadal77.wixsite.com/cadal77

La brigade numérique de la gendarmerie

La gendarmerie dispose d'une brigade numérique répondant en ligne à de très nombreuses questions. Un récent sondage a montré que cette unité, animée 24h sur 24, 7 jours sur 7 par des gendarmes de terrain, n'était pas encore très connue.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions et à partager cette information autour de vous.

Pour contacter la brigade numérique :

<https://www.gendarmerie.interieur.fr/Brigade-numerique>

Par les réseaux sociaux (Facebook et twitter) ou l'application « Ma sécurité »

Sur le site internet de la gendarmerie : <https://www.gendarmerie.interieur.fr>

(lien direct en bas à gauche sur la page d'accueil)

À signaler

- › Réouverture du restaurant « La Chaumes'Yerres », 1 avenue de la libération à Chaumes.
- › Reprise du salon de coiffure de la rue Couperin.

Ça s'est passé à Chaumes

Des nouvelles du club 7 à 77

Comme tous les ans, les enfants ont fêté Halloween avec, entre autres, la confection de masques pour "faire peur".

Ils ont également participé à la cérémonie du 11 novembre. Cette année Gabin, Anaïs, Capucine et Camille ont lu un texte de Maurice Genevoix et déposé des fleurs au monument aux morts. Merci encore pour leur participation.

Durant la seconde quinzaine du mois de novembre, les enfants ont confectionné les très attendus calendriers de l'aveugle, largement farcis de bonbons et ont participé à bien d'autres activités liées à Noël.

Le club a également participé au marché de Noël avec la vente de crêpes, café et thé. Le livre sur Chaumes en brie était également en vente sur leur stand.

**Mais le club, c'est aussi l'aide aux devoirs, des travaux manuels et des jeux de société.
Vous pouvez le rejoindre en tant que bénévoles si vous le souhaitez. Vous serez les bienvenus.
Pour tous renseignements : 06 80 66 96 54**



La fête foraine de retour

Les 15 et 16 octobre, au champ de foire, s'est déroulée, pour le plaisir des petits et des grands, la fête foraine. En famille ou entre amis, de nombreux Calmétiens ont profité des différents stands et attractions, sans oublier de s'accorder quelques gourmandises.



Les bourses aux vêtements et aux jouets du Foyer rural



Malgré la concurrence des sites internet spécialisés, le Foyer rural connaît toujours un grand succès dans le domaine, de plus en plus couru de la « recyclerie ».

La bourse aux vêtements d'hiver qui s'est tenue les 2 et 3 octobre a permis de vendre 3176 articles, soit 46% des vêtements et accessoires proposés à la vente par 241 déposants.

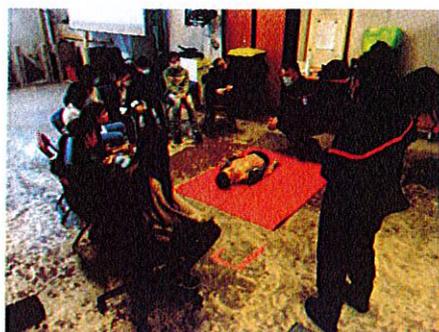
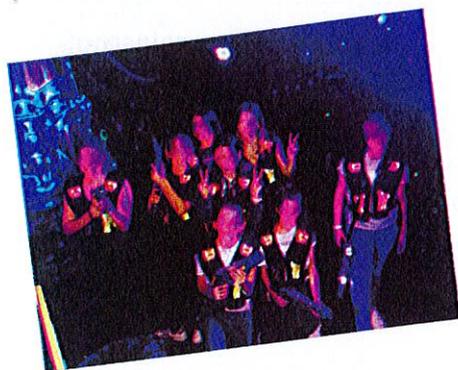


Pour la bourse jouets et puériculture des 19 et 20 novembre, 118 personnes ont déposé 3260 jouets et jeux de toutes sortes, livres et articles de puériculture. 51 % d'entre eux vont connaître une nouvelle vie et faire le bonheur de parents et enfants.



Ça s'est passé à Chaumes

Club des ados vacances de Toussaint



Nombreuses activités, festives ou studieuses pour les ados du centre de loisirs.

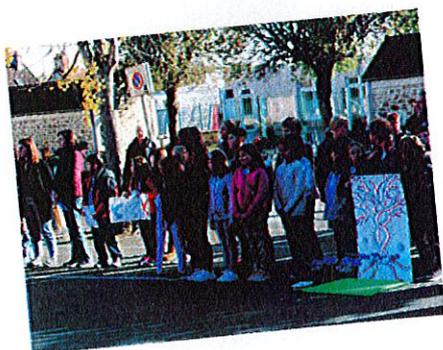
La cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de nombreux Calmétiennes et Calmétiens, des représentants des anciens combattants, d'élus, de représentants d'associations, des forces de l'ordre des sapeurs-pompiers, de la députée Michèle Peyron, de la vice-présidente du conseil départemental Daisy Luczak et du sénateur Pierre Cuypers.



En cette période de troubles, il est important de se rappeler combien la Paix est fragile, ainsi le maire François Venanzuola a lu le message du ministre des Armées, se ponctuant par « Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la "Der des der", la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France ». Les enfants de l'école et du club 7 à 77 étaient présents, ils ont lu des textes émouvants pour ensuite entonner la Marseillaise, accompagnés de l'Harmonie Verneuilaise.



Collecte alimentaire CCBRC



Les membres du CCAS ont participé à la collecte alimentaire annuelle organisée par notre communauté de communes, au profit de l'épicerie solidaire. La motivation et les sourires de tous ont permis de récolter presque deux tonnes de denrées non périssables. La journée de samedi a été particulièrement fructueuse. Ces denrées vont permettre à l'épicerie d'aider nos administrés en difficulté au cours de l'année.





Petit concert de Noël

Comme tous les premiers samedis du mois, l'église de Chaumes ouvre ses portes de 14h à 18h à tous ceux qui veulent jeter un coup d'œil à l'intérieur, visiter ce monument, se recueillir... Ce samedi 3 décembre l'équipe d'animation pastorale organisait le Petit Concert de Noël à 17h pour clôturer la journée. Une douzaine d'enfants du catéchisme ont rejoint la chorale paroissiale pour chanter des cantiques de Noël, entrecoupés par trois pièces d'orgue jouées par Vincent Derotteleur, organiste titulaire. L'église était pleine ! À la fin de la représentation tout

le monde a pu apprécier le vin chaud et le chocolat chaud !

Le samedi 7 janvier prochain, aura lieu à 17h un nouvel événement musical lors des portes ouvertes de l'église. Ce sera « la Fête des Rois », une audition d'orgue, accompagnée d'une galette à savourer !

Opération sapins de LPI - groupe de parents d'élèves

Les parents d'élèves ont réalisé une vente de gâteaux au potiron, proposés à tous les Calmétiens ainsi qu'une vente de sapins provenant de la pépinière Veillard, de Marles-en-Brie. Les fonds seront reversés aux écoles pour leurs projets.



Théâtre au profit du Téléthon : Molière, le dernier acte

Le vendredi 2 décembre, au Foyer rural, François Chevet, de la troupe « Blouses en scène », faisait revivre Molière dans une pièce qu'il a écrite et mise en scène.

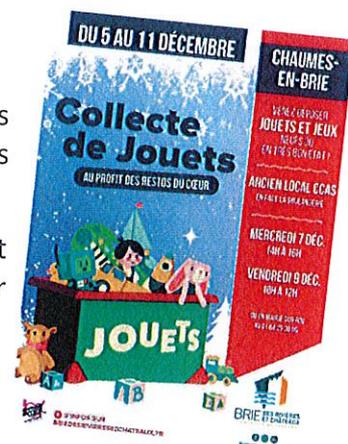
Molière a 51 ans. Il se sent fatigué et choisit de se raconter en revisitant son incroyable parcours : sa jeunesse, ses débuts, les femmes, le succès, les médecins. Toute sa vie est dans ses pièces, toute sa vie est dans CETTE pièce.

Collecte de jouets

Comme chaque année, la CCBRC a organisé une collecte de jouets au profit des Restos du cœur. Chaumes a donc proposé des permanences afin de recueillir les dons.

Grâce à la générosité des Calmétiens, un grand nombre de cartons contenant toutes sortes de jouets et de jeux, qui feront la plus grande joie d'enfants pour Noël, ont été déposés à la mairie de Yèbles, chargée de la centralisation.

Un grand merci à tous les bénévoles et donateurs



Distribution des colis de Noël



À quelques jours des fêtes de fin d'année, le maire, les membres du Conseil municipal et du CCAS ont été très heureux de distribuer un colis de Noël aux anciens de la commune qui n'ont pas participé au repas de fin d'année.

190 colis contenant terrines, plat cuisiné, bouteille de vin, meringues, ... de quoi se régaler pour les fêtes et éveiller les papilles !

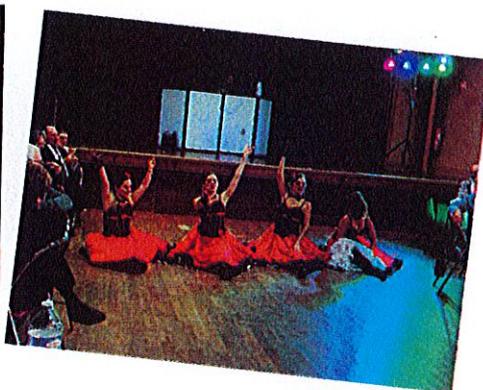
De bons moments de partage bien agréables et bien appréciés par tous!



Organisé par le Comité communal d'action sociale

Après deux ans d'absence, le traditionnel repas des aînés a pu enfin avoir lieu dimanche 4 décembre au Foyer rural. Merveilleuse journée autour d'un savoureux repas concocté par L.J Réceptions. L'ambiance était assurée par Dj-Bob Sébastien.

Sur des airs de Salsa, de French Cancan, de danse orientale et de Charleston, la troupe Pierre de Lune, son accordéoniste et ses danseuses ont offert aux convives un magnifique spectacle digne de cabaret. Entre deux présentations, la musique a battu son plein et les danseurs s'en sont donné à cœur joie.

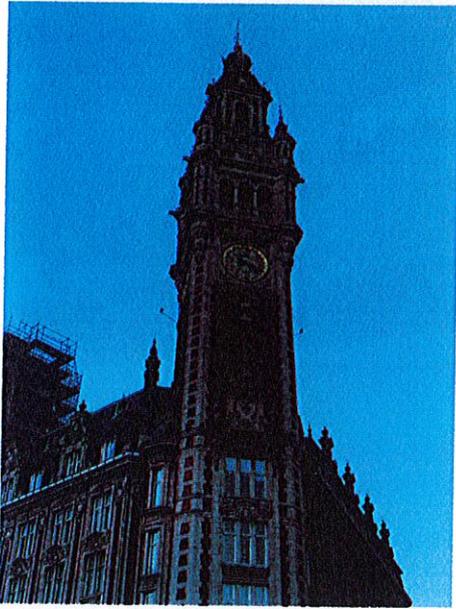


Merci aux membres du CCAS qui ont assuré la bonne organisation de cette journée et qui ont même donné de leur personne pour un French Cancan endiablé!



Chaumes prépare Noël

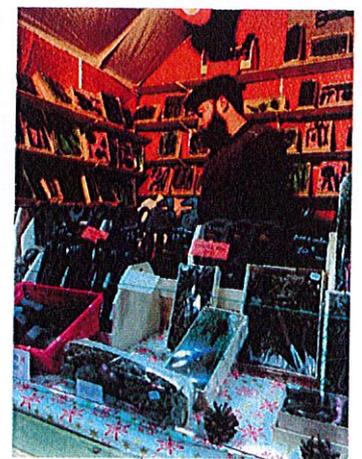
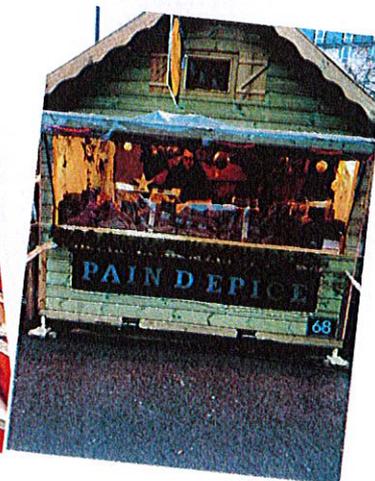
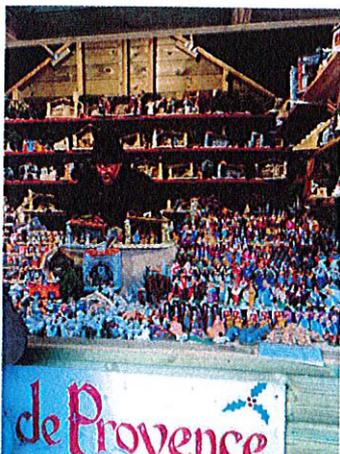
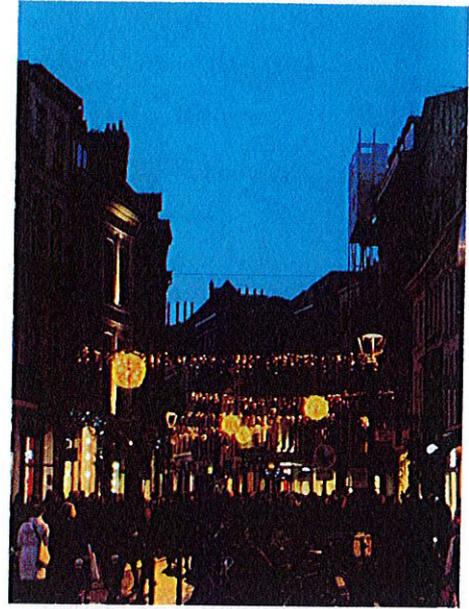
Destination : le marché de Noël de Lille



C'est à 7h30 samedi 10 décembre, que, bravant le froid, 55 Calmétiens sont partis « pour le pôle nord » comme l'ont annoncé Ed et son collègue, les chauffeurs du car.

Le soleil était au rendez-vous et tous ont pu flâner devant les différents chalets et dans les rues de Lille ou profiter d'une belle vue du haut de la grande roue.

Après cette belle journée, le trajet du retour a été marqué par les cris des supporters de foot avec le match France/Angleterre !



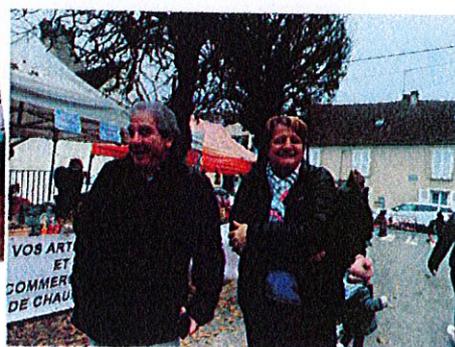
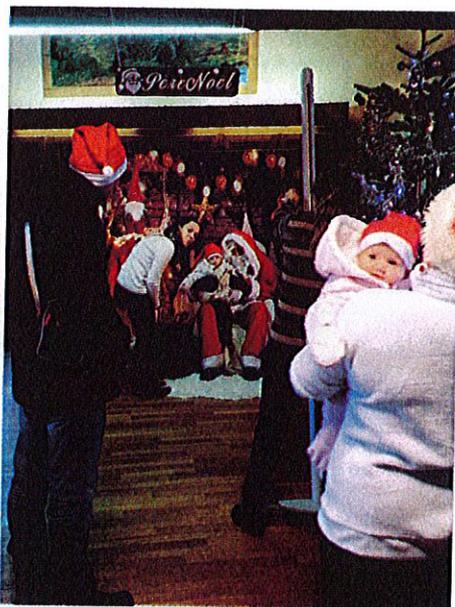
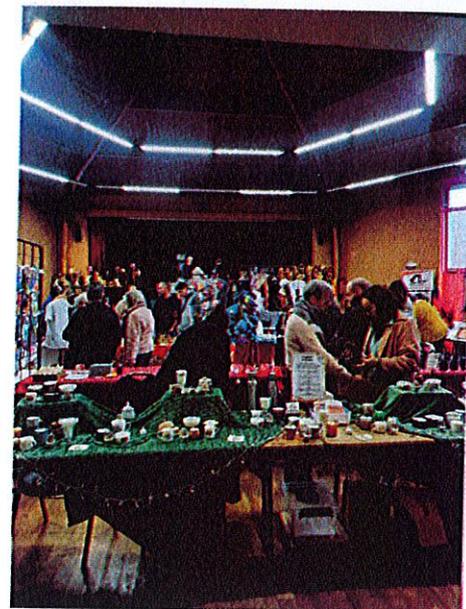
Chaumes prépare Noël

Le marché de Noël de Chaumes

Dimanche 11 décembre, le marché de Noël a réuni plus de 30 exposants au Foyer rural malgré le froid hivernal. Associations et commerçants de Chaumes étaient de la partie et proposaient différents stands. Michèle Peyron, députée a honoré la manifestation de sa présence et a pu faire le tour des exposants avec le maire.

L'association de parents d'élèves LPI a fait la joie des enfants avec ses traditionnelles photos avec le Père Noël. Le club 7 à 77 a régalé les visiteurs avec ses crêpes, Artcom avec des huîtres.

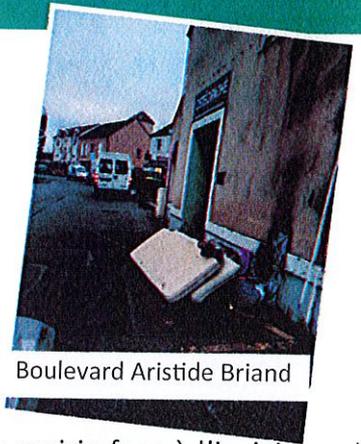
L'instant Di vin, la Casa Créole ou encore le camion pizza de Stéphanie ont assuré la restauration. La ferme de Forest a réalisé de magnifiques gaufres en forme d'épi avec ses farines. Le rucher de Maurevert a fait goûter le miel de ses abeilles. Le haras de Calma a proposé des promenades en calèche.





Angle rues Couperin et Massuard

Balade dans Chaumes
samedi 3 décembre
à la tombée de la nuit



Boulevard Aristide Briand

Titre un peu trivial mais qui exprime l'exaspération des services techniques de la mairie face à l'incivisme de certains Calmétiens qui les oblige à ramasser les déchets, gravats et autres dépôts sauvages ou encombrants sortis trop tôt. Sans oublier les crottes de chiens que les propriétaires indécents ne ramassent pas.

Et ce au détriment de leurs tâches habituelles, avec un coût non négligeable pour la commune.

Ce n'est pas faute de rappeler, au fil des éditions de La lettre du maire, les consignes de tri des ordures ménagères, les jours de passage des ramassages effectués par le SIETOM 77, la localisation des bornes d'apport volontaire et le fonctionnement des déchetteries où doivent être déposés les déchets interdits qui ne sont pas ramassés lors des passages des encombrants.

À recopier et à conserver



Pour toutes questions : 01 64 07 99 75 du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Par mail : collecte@sietom77.com ou prevention@sietom77.com ou maintenance@sietom77.com

Site internet : <https://sietom77.com>  Sietom 77

La propreté de la commune est l'affaire de tous.

Les manifestations à venir

31 décembre 2022 : réveillon de la saint Sylvestre au Foyer rural

4 janvier 2023 : vœux du maire au Foyer rural

7 janvier 2023 : portes ouvertes à l'église et audition d'orgue « La fête des rois »

29 janvier 2023 : brocante maison et vaisselle organisée par Chaumes sans frontières au Foyer rural

Du 31 janvier au 17 février 2023 : exposition sur la thème de « l'herbier » à la bibliothèque du Foyer rural

5 février 2023 : loto organisé par ARTCOM au Foyer rural

18 février 2023 : théâtre au Foyer rural : « Ça se complique » par l'association P'ARTcoeur

La voix de l'opposition

Chers Calmétiens,

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël, et avons une pensée pour ceux d'entre vous qui ne seront pas entourés de leurs proches. Nous vous invitons à ne pas oublier les commerçants et artisans locaux pour vos achats et cadeaux.

Un focus sur la communication très perfectible de M. Le Maire : il est dommage de constater les nombreux messages présents sur les réseaux sociaux d'habitants qui s'interrogent ou s'agacent sur des sujets importants comme l'état des routes, l'économie d'énergie, ou l'absence de Police Municipale créant des incivilités nocturnes. Il serait bon d'aborder de vrais sujets dans les Lettres du Maire afin d'informer les habitants. Mathieu ARLANDIS, Camille ETOURNEAU, Emmanuel DEPOTS